GROUPE 32 HERBICIDE

ADAMA.COM

HERBICIDE

MILENA®

Un large spectre pour un désherbage précoce performant



MILENA®
Prévoyez un traitement tôt pour sécuriser vos rendements en céréales

- La nouvelle solution anti-graminées
 Lancement à l'automne 2026 de l'aclonifène solo
- Association possible avec les principaux herbicides (1)
 Le MILENA peut être utilisé dans vos programmes de désherbage céréales
- Applicable sur parcelles drainées
 Pas de restriction drainage

(1) Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur selon l'arrêté du 7 avril 2010 modifié par l'arrêté du 12 juin 2015.

HERBICIDE

MILENA®

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Usages et doses autorisés

Culture	Cibles	Dose max d'emploi	Nombre d'appli par an	Stade d'application	Stade avant récolte (DAR)	Zone Non Traitée Aquatique (ZNT)	Zone Non Traitrée plantes non cibles	Culture attractives en floraison (arrêté du 20/11/2021)
Blé tendre d'hiver Triticale	Désherbage des adventices	1,35 L/ha	1	Jusqu'au stade BBCH 13 (2)	F (BBCH13)	20m (dont DVP 20)	5m	Non concerné
Orge d'hiver uniquement								
Seigle (1)								

DVP : Dispositif Végétalisé Permanent
(1) ADAMA ne soutient pas les utilisations sur seigle. L'utilisation du produit sur seigle se fera sous l'entière responsabilité de l'agriculteur.
(2) Le produit s'utilise en post-semis, pré-levée et du stade 1 feuille à 3 feuilles des blés tendres et orges d'hiver. Il est déconseillé d'utiliser MILENA® au stade pointant.

Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et :
- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

ADAMA France s.a.s. ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014. Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

Conditions d'application

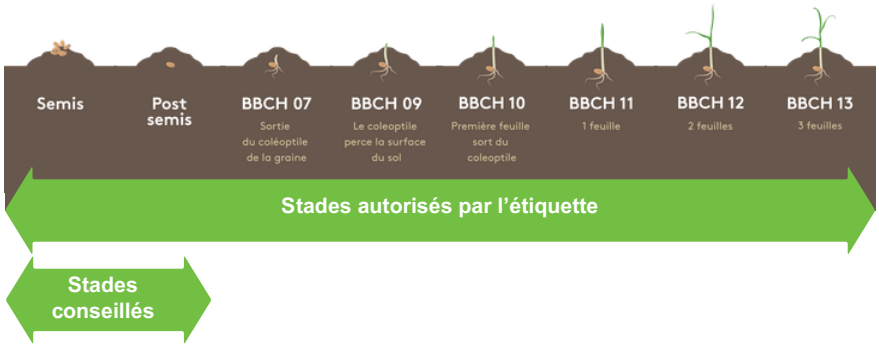
Conditions d'efficacité
- Sur graminées adventices, le produit s'utilise de la pré-levée jusqu'au stade 3 feuilles maximum des graminées.
- Sur dicotylédones, le produit s'utilise de la pré-levée jusqu'au stade 4 feuilles maximum des dicotylédones.

Traiter avec un volume d'eau de 150 à 200 L/ha

Précautions d'emploi

Conditions du milieu
Traiter sur un semis régulier, bien recouvert (profondeur de semis 2-3 cm minimum), sur un sol non motteux, finement préparé et exempt de résidus de cultures.
Dans certains cas, on peut observer des décolorations généralement fugaces et sans impact sur le rendement.
- Ne pas traiter sur des sols contenant moins de 2% de matière organique.
- Ne pas traiter sur des sols sableux, filtrants, caillouteux ou battants.
- Ne pas traiter en cas de risque de forts abats d'eau dans la semaine suivant l'application (15 mm en moins de 24 heures).
- En cas de pluviométrie supérieure ou égale à 50 mm dans les dix jours suivant le traitement, une phytotoxicité peut être observée.

L'utilisation du produit dans des conditions autres que mentionnées précédemment se fera sous l'entière responsabilité de l'agriculteur.



MILENA®

Composition
600 g/L d'Aclonifène

Formulation
SC - Suspension concentrée

Conditionnement
Bidon 5L

HERBICIDE

MILENA®



L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur selon l'arrêté du 7 avril 2010 modifié par l'arrêté du 12 juin 2015

Spectre d'efficacité

À la dose homologuée de 1,35l/ha, soit 810g/ha d'aclonifène

Dicotyledones	Pré-levée	Post-levée
Capselle bourses à pasteur		
Lamier pourpre		
Coquelicot		
Stellaire intermediaire		
Matricaire inodore		
Gaillet gratteron		
Veronique de perse		
Géranium à tiges greles		
Pensee des champs		
Veronique a feuilles de lierre		
Géranium Disseque		

Graminées	Pré-levée	Post-levée
Agrostis jouet du vent		
Paturin Annuel		
Ray-grass d'italie		
Vulpin des champs		

- >95% Très sensible
- 85-95% Sensible
- 70-85% Modérément sensible
- 50-70% Modérément tolérant
- < 50% Tolérant



HERBICIDE



MILENA®

Composition
600 g/L d'Aclonifène

Formulation
SC - Suspension concentrée

Conditionnement
Bidon 5L

MILENA® : AMM N°2250282 - SC-Suspension concentrée - Aclonifène 600g/L - Attention – H317 • H351 • H410 • EUH401
Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. ®Marque déposée Adama France s.a.s.- RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Octobre 2026. Annule et remplace toute version précédente.

MILENA®
Attention
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Contient de la 1,2-benzisothiazol-3 (2H)-one et de la 2-methylisothiazol-3- (2H)-one. Peut produire une réaction allergique



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | www.adama.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.